
CIE – Cours Interentreprises

Les cours interentreprises (CIE) complètent la formation à la pratique professionnelle en entreprise.

Les CIE ont pour double avantage d'aider les personnes en formation à réfléchir à leur propre pratique professionnelle et de favoriser la rencontre entre personnes en formation issues de divers types d'entreprises formatrices, ce qui contribue à élargir, à approfondir et à consolider les horizons de chaque domaine.

Accès à la plateforme OdAOrg

Art. 32

[Feuille d'inscription pour les Art. 32 année 2019-2020](#)

Pour toute question complémentaire concernant la procédure de qualification selon l'art. 32, veuillez consulter la page "[Voies de formation et/ou de qualification](#)".